Séance publique du 10 janvier 2007

Délibération n° 2007-3887

commission principale :	finances et institutions
objet :	**Budget primitif 2007 - Budget annexe de l'assainissement**
service :	Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet de budget primitif 2007 du budget annexe de l'assainissement a été arrêté, en dépenses et en recettes à 172 744 306 €. Il est rappelé que l'objectif de ce service public à caractère industriel et commercial est de préserver la qualité de l'environnement par une collecte largement assurée des eaux usées et leur traitement garantissant des rejets non polluants dans le milieu aquatique, en particulier dans le Rhône.

Ce service est assuré en régie directe par la Communauté urbaine. Son budget est soumis à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics industriels et commerciaux. Les dépenses d'exploitation et les investissements sont assujettis à la TVA dont la gestion s'effectue hors budget par monsieur le trésorier principal, c'est pourquoi les montants sont inscrits pour leurs valeurs hors taxes.

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 100,994 M€ en augmentation de 5,50 % par rapport au budget primitif 2006 avec, notamment, l'intégration des communes de Givors et Grigny dans le périmètre de la Communauté urbaine à compter du 1er janvier 2007 et les coûts de gestion des nouvelles installations de la station d'épuration à Pierre Bénite.

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 71,751 M€ en diminution de 8,81 % par rapport au budget primitif 2006, en particulier en raison de l'achèvement de l'usine d'épuration à Pierre Bénite.

L'investissement opérationnel est géré en autorisations de programme et crédits de paiement. Ainsi, pour 2007, le besoin de paiement est estimé à 53,870 M€ et les recettes sont évaluées à 10,170 M€, soit une charge nette de 43,700 M€, à un niveau légèrement supérieur à celui prévu au budget primitif 2006.

Budget primitif 2007 - budget annexe de l'assainissement - synthèse générale (en M€) - tableau n° 1

Libellé	BP 2006	BP 2007	Évolution 2007/2006 (en %)
recettes réelles d'exploitation	91,981	95,846	4,20
recettes d'ordre d'exploitation	3,752	5,148	37,18
total recettes d'exploitation	**95,733**	**100,994**	**5,50**
dépenses réelles d'exploitation	58,454	61,443	5,11
dépenses d'ordre d'exploitation	37,280	39,551	6,09
total dépenses de fonctionnement	**95,733**	**100,994**	**5,50**
autofinancement brut	**33,527**	**34,403**	**2,61**

remboursement capital	15,936	12,526	- 21,40
épargne nette	**17,591**	**21,877**	**24,36**
recettes réelles d'investissement	41,301	32,070	- 22,35
recettes d'ordre d'investissement	37,379	39,681	6,16
total recettes d'investissement	**78,680**	**71,751**	**- 8,81**
dépenses réelles d'investissement	74,827	66,473	- 11,16
dépenses d'ordre d'investissement	3,852	5,278	37,02
total dépenses d'investissement	**78,680**	**71,751**	**- 8,81**
total budget primitif	**174,412**	**172,745**	**- 0,96**

Section d'exploitation

Le tableau n° 2 ci-dessous présente la synthèse de la section d'exploitation de ce budget pour 2007.

Budget primitif 2007 - budget annexe de l'assainissement - section d'exploitation (en M€) - tableau n° 2

Libellé	BP 2006	BP 2007 avec Givors et Grigny	Évolution 2007/2006 (en %)
recettes réelles de fonctionnement	**91,981**	**95,846**	**4,20**
dont redevance d'assainissement	55,600	57,185	2,85
dont redevance raccordement à l'égout	4,300	4,550	5,81
dont subventions d'exploitation	7,650	9,060	18,43
dont redevance branchements	2,970	3,250	9,43
dont redevance communes extérieures	3,350	3,550	5,97
dont redevance VNF	1,300	1,300	0,00
dont contribution du budget principal	14,645	14,905	1,78
total des mouvements d'ordre	**3,752**	**5,148**	**37,18**
amortissements des subventions reçues	2,643	3,595	36,02
ICNE	1,109	1,552	39,95
total recettes de fonctionnement	**95,733**	**100,994**	**5,50**
dépenses réelles de fonctionnement	**58,454**	**61,443**	**5,11**
dont frais financiers	5,710	5,908	3,47
dont charges de personnel	24,651	24,832	0,73
dont assurances et juridique	0,863	0,885	2,55
dont entretien des stations	12,400	13,500	8,87
dont entretien des réseaux	2,650	3,370	27,17
dont électricité	2,300	2,750	19,57
dont commission de recouvrement de la redevance	0,300	0,325	8,33
dont redevance VNF	1,300	1,300	0,00

total des mouvements d'ordre	**37,280**	**39,551**	**6,09**
amortissements-provisions	16,813	15,680	- 6,74
ICNE	0,993	1,401	41,09
virement à la section d'investissement	19,472	22,470	15,40
total dépenses de fonctionnement	**95,733**	**100,994**	**5,50**
autofinancement brut	**33,527**	**34,403**	**2,61**
remboursement capital	15,936	12,526	- 21,40
épargne nette	**17,591**	**21,877**	**24,36**

Le budget d'exploitation s'élève à 100,994 M€, en progression de 5,50 % en dépenses et en recettes par rapport à 2006. Les dépenses réelles sont estimées à 61,443 M€, les recettes réelles à 95,846 M€.

Les produits d'exploitation

En mouvements réels, les produits sont estimés à 95,846 M€ pour 2007 contre 91,981 M€ pour 2006.

La progression attendue de 4,20 % du produit des recettes d'exploitation, avec notamment + 1,585 M€ pour la redevance d'assainissement et +1,410 M€ de subventions d'exploitation, permet d'équilibrer le budget tout en améliorant la capacité d'autofinancement brut. Celui-ci correspond au solde des mouvements réels qui atteindrait 34,403 M€ en 2007, à comparer à 33,527 M€ en 2006.

La redevance d'assainissement atteindrait 57,185 M€ (+ 2,85 %), compte tenu, d'une part, de l'application du nouveau règlement d'assainissement dont la première indexation des tarifs est intervenue au 1er janvier 2006, sur la base de l'indice Insee assainissement, d'autre part, de l'intégration de Givors et Grigny générant une recette supplémentaire de l'ordre de 0,885 M€.

La contribution du budget principal au traitement des eaux pluviales est arrêtée à 14,905 M€ hors taxes, par application des taux de 23 % sur la charge nette d'exploitation et de 34 % sur les charges de la dette et des amortissements.

Les subventions versées par l'Agence de l'eau évolueraient de plus de 18 %, avec un montant estimé, pour 2007, à 9,060 M€. Cette évolution significative est directement liée aux nouvelles installations de la station d'épuration de Pierre Bénite et au démarrage des travaux de la station de Jonage.

Le produit de la redevance de raccordement à l'égout, perçue au titre des constructions nouvelles, serait porté à 4,550 M€, soit une augmentation de 5,81 %.

La redevance versée par les abonnés raccordables au réseau d'assainissement, et non encore raccordés, s'élèverait quant à elle à 3,250 M€, soit + 9,43 % par rapport à 2006.

Les charges d'exploitation

Les mouvements réels représentent 61,443 M€ en 2007 pour 58,454 M€ en 2006, soit une progression de 5,11 %.

La hausse des charges réelles d'exploitation est de 2,989 M€, liée notamment à la mise en service de nouvelles installations.

Avec 16,870 M€, les dépenses d'entretien des stations et des réseaux représentent plus de 59 % des charges à caractère générale en 2007. Les crédits affectés à l'entretien des stations augmentent de 1,100 M€, en raison des coûts liés à la rémunération de l'exploitant au titre de l'incinération à Saint Fons (impact de la révision de prix contractuelle de 3,5 %), aux mises en décharge et à l'exploitation d'installations nouvelles, notamment à Jonage. Ces nouveaux équipements génèrent, par ailleurs, une hausse des dépenses de fournitures et petits équipements de 0,210 M€.

Les prévisions, au titre des dépenses de gaz et d'électricité, seraient majorées de 0,450 M€ pour faire face à l'évolution des tarifs.

Le schéma général de l'assainissement nécessiterait, quant à lui, une inscription nouvelle de 0,420 M€, dépense toutefois subventionnée à hauteur de 50 % par l'Agence de l'eau.

Les intérêts de la dette augmenteraient en 2007 pour atteindre 5,523 M€ (+ 2,47 %), notamment du fait des emprunts contractés pour la construction de la station d'épuration à Pierre Bénite. Une provision de 0,385 M€ serait également inscrite pour les intérêts relatifs à la ligne de trésorerie.

Les charges de personnel et frais assimilés (24,832 M€) évoluent seulement de 0,73 %, soit 0,180 M€ de plus qu'au budget primitif 2006. Pour mémoire, 608 agents étaient affectés au budget de l'assainissement au 30 septembre 2006. Une partie de ces dépenses, correspondant à la masse salariale des agents participant à la gestion de l'eau potable, est remboursée par le budget annexe des eaux.

Le montant des charges de structure reversées au budget principal est estimé à 1,429 M€. Le calcul exact se fera, comme chaque année, au moment du compte administratif 2006, au vu des résultats effectifs de l'année.

La dotation aux amortissements prévoit l'intégration des réseaux achevés au cours des exercices 2003, 2004 et 2005 et non encore amortis. Son montant diminue de 1,133 M€ par rapport à la prévision 2006, qui régularisait l'intégration des réseaux achevés de 1998 à 2002.

Section d'investissement

Le tableau n° 3 ci-dessous présente la synthèse de la section d'investissement de ce budget pour 2007.

Budget primitif 2007 - budget annexe de l'assainissement - section d'investissement (en M€) - tableau n° 3

Libellé	BP 2006	BP 2007 avec Givors et Grigny	Évolution 2007/2006 (en %)
recettes réelles d'investissement	**41,301**	**32,070**	**- 22,35**
dont emprunt long terme	24,000	14,100	- 41,25
dont recettes opérationnelles	17,301	10,170	- 41,22
dont participation du budget principal aux recueillis eaux pluviales	1,800	7,800	333,33
total des mouvements d'ordre	**37,379**	**39,681**	**6,16**
dont amortissements et ICNE	17,806	17,081	- 4,07
dont virement de la section de fonctionnement	19,472	22,470	15,40
dont mouvements à l'intérieur de la section - invest. opérationnel	0,100	0,130	30,00
total recettes d'investissement	**78,680**	**71,751**	**- 8,81**
dépenses réelles d'investissement	**74,827**	**66,473**	**- 11,16**
dont remboursement capital dette	15,936	12,526	- 21,40
dont investissements opérationnels	58,801	53,870	- 8,39
dont dépenses imprévues	0,090	0,077	- 14,44
autres dépenses d'investissement			#DIV/0!
total des mouvements d'ordre	**3,852**	**5,278**	**37,02**
dont mouvements inter-sections	3,752	5,148	37,20
dont mouvements à l'intérieur de la section - invest. opérationnel	0,100	0,130	30,00
total dépenses d'investissement	**78,680**	**71,751**	**- 8,81**

La section d'investissement est équilibrée à 71,75 M€ avec l'intégration de Givors et Grigny. Les mouvements réels s'établiraient à 66,47 M€ en dépenses et à 32,07 M€ en recettes.

Les écritures pour ordre de 5,27 M€ de dépenses et 39,68 M€ de recettes produisent un autofinancement brut de 34,41 M€.

Le 17 octobre 2006, les autorisations de programme déjà affectées représentent 322 M€ en charge nette, les réalisations s'établissent à 180,04 M€, soit 272,11 M€ en dépenses et 92,07 M€ en recettes.

Le crédit de paiement 2007 est arrêté à la somme de 43,7 M€ en charge nette, il est sensiblement identique à celui de 2006 (43,3 M€) avec l'inscription de recettes portée à 10,2 M€ et une dépense opérationnelle totale proposée à 53,9 M€, mouvements pour ordre compris.

Compte tenu du montant de la subvention du budget principal pour les ouvrages destinés à recevoir les eaux pluviales (7,8 M€ contre 1,8 M€), le recours à l'emprunt peut être proposé en 2007 à hauteur de 14,1 M€ (24 M€ en 2006).

Les inscriptions opérationnelles

Les inscriptions opérationnelles (53,9 M€) sont ventilées par nature, sans référence à opération. Les dépenses représentent 75,26 % des prévisions totales de l'exercice. Elles concernent en mouvements réels :

- pour 0,96 M€ des prestations intellectuelles et des études à effectuer, notamment pour le développement des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement de proximité et de prélèvements,

- pour 3,37 M€ de l'acquisition de matériels industriels pour la construction de réseaux et de stations d'épuration (2,56 M€), des acquisitions de véhicules lourds (0,5 M€), des matériels informatiques et de bureau (0,22 M€) et du mobilier (0,09 M€),

- pour 49,50 M€ le paiement des travaux : une part importante de ces crédits devrait être affectée au chantier de construction du collecteur nord de Vaulx en Velin et de la station de Croix Luizet (4,6 M€) ainsi que l'opération de traitement des fumées de la station à Saint Fons (6,25 M€). Le programme annuel pour la construction de réseaux neufs et les travaux de raccordement sollicités par des tiers pourraient être payés à hauteur de 31,95 M€.

En dépenses, les paiements pour les interventions dans les stations et les réseaux d'assainissement resteraient encore significatifs cette l'année. La construction du collecteur nord de Vaulx en Velin et la station de Croix Luizet pourraient mobiliser des crédits importants (4,65 M€ en charge nette). Le financement de nombreuses autres opérations individualisées est également prévu : à Vaulx en Velin et Villeurbanne pour la restructuration du réseau du site Carré de Soie (3,3 M€ en charge nette) et de la zone industrielle de Meyzieu (1,5 M€ en charge nette), les interventions prévues sur l'émissaire du plateau sud-est à Saint Fons et Feyzin, notamment pour les travaux dans le collecteur des galeries Ramboz et sur l'ouvrage de rejet du canal (pour 1,8 M€ chacun en charge nette).

Les recettes réelles opérationnelles, hors inscriptions pour la régularisation comptable des avances sur marchés (0,30 M€) s'établissent à 9,87 M€. Comme en 2006, il s'agit essentiellement de participations versées par l'Agence de l'eau (8,3 M€) ainsi que l'attribution de prêts remboursables (0,64 M€). Sont également inscrits une subvention d'équipement communale pour la station de Jonage (0,80 M€), le concours de la société Renault véhicules industriels (RVI) à la remise aux normes des réseaux d'assainissement sous les voies de la cité Berliet à Saint Priest (0,13 M€). Ces financements sont attendus pour les ouvrages réalisés tant sur les opérations individualisées que sur les opérations globalisées.

Les écritures pour ordre opérationnelles sont proposées pour l'intégration des canalisations installées sous voies privées, pour leur valeur comptable, et qui deviennent la propriété de la Communauté urbaine après leur raccordement au réseau existant. Les mouvements correspondants pourront être enregistrés à concurrence de 0,130 M€ en dépenses comme en recettes.

Les mouvements financiers

Les mouvements réels

Le remboursement du capital de la dette est calculé à 8,66 M€. 3,86 M€ supplémentaires constitueraient le remboursement d'avances versées initialement par l'Agence de l'eau pour diverses opérations de la programmation. Pendant la première partie du mandat, jusqu'en 2004, grâce à un autofinancement élevé et parce que les investissements étaient en phase de démarrage, la Communauté urbaine s'est globalement désendettée. Le mouvement s'inverse à partir de 2005 avec une reprise de l'endettement pour financer notamment les travaux de la station d'épuration à Pierre Bénite. A la fin de l'année 2005 l'encours de la dette atteint 147,228 M€, il est estimé à 157,40 M€ à la fin 2006. Pour 2007 le remboursement du capital s'élèverait à 12,5 M€, les intérêts atteindraient 5,9 M€, compte tenu des emprunts encaissés pendant la période 2006-2007 et des prévisions de hausse des taux d'intérêts.

Afin de prendre en compte le risque sur la part d'intérêts à taux indexé, une ligne de sûreté budgétaire peut être ouverte pour un montant de 0,077 M€.

Un programme d'emprunts à long terme, estimé à 14,10 M€, sera nécessaire pour financer la réalisation des investissements 2007.

Le budget principal finance, par le biais d'une subvention d'équipement, les ouvrages destinés à recevoir les eaux pluviales. Une inscription de 7,80 M€ est dès à présent proposée en recettes, pour le financement des travaux correspondants.

Les mouvements pour ordre

Avec un virement à la section d'investissement de 22,47 M€ dégagés sur la section d'exploitation, l'autofinancement brut s'établit à 34,41 M€.

La dotation aux amortissements des biens et des indemnités capitalisées, liées aux renégociations de prêts, génère une ressource propre de 15,68 M€ légèrement inférieure à celle de 2006 (16,26 M€). En dépenses, l'annuité relative à l'étalement des subventions d'équipement reçues est calculée à 3,59 M€.

La provision 2005-2006 pour les intérêts courus non échus et la contre-passation des écritures 2007 font respectivement l'objet d'une inscription de 1,40 M€ en recettes et 1,55 M€ en dépenses ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif 2007 du budget annexe de l'assainissement arrêté, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 172 744 306 €.

2° - Dit que le budget de l'assainissement est voté, conformément à la nomenclature comptable M 49 par nature. Les chapitres sont constitués de comptes à deux chiffres, à l'exception des charges à caractère général, des dépenses de personnel, des atténuations de charges et de produits, qui sont des chapitres globalisés tels que définis par l'arrêté ministériel du 27 août 2002 portant sur l'harmonisation de la M 14 et de la M 49.

3° - Autorise monsieur le président à procéder à :

a) - la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus au budget annexe de l'assainissement,

b) - signer, à cet effet, les actes nécessaires.

4° - Fixe :

a) - à 14 905 027 € la contribution du budget principal au titre des eaux pluviales, par application des taux suivants :

- 23 % de la charge nette d'exploitation,
- 34 % de la charge nette financière,
- 34 % de la charge nette des amortissements,

b) - que, pendant l'année 2007, l'ensemble des dispositions prises par l'Etat en matière de charges salariales s'étend immédiatement aux agents communautaires.

5° - Attribue les subventions telles qu'elles figurent dans l'état annexé au budget.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,